

RAPPORT D'ÉVALUATION

Offre de formations de l'INSHEA

Institut national supérieur de formation et de
recherche pour l'éducation des jeunes
handicapés et les enseignements adaptés -
INSHEA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Nicole Rascle, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur l'offre de formations de l'INSHEA et les fiches d'évaluation des formations qui la composent.

- Licence professionnelle Éducation technique spécialisée et médiation par le travail
- Master Pratiques inclusives, handicap, accessibilité et accompagnement - PIHA2

PRÉSENTATION

L'INSHEA propose une offre de formations destinées principalement à des professionnels membres de l'éducation nationale ou acteurs de l'éducation inclusive, de l'accessibilité et de l'accompagnement de personnes à besoins spécifiques. Cette offre comporte une licence professionnelle, un master avec trois parcours différenciés, trois diplômes universitaires (DU) et des formations professionnelles qualifiantes liées aux parcours de master proposés.

La licence professionnelle (LP) *Éducation technique spécialisée et médiation par le travail* est un diplôme formant des professionnels qui contribuent à l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale. Cette formation est organisée sur plusieurs sites et est couplée avec la troisième année de formation au Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS).

Le master PIHA2, *Pratiques inclusives, handicap, accessibilité et accompagnement* comprend trois parcours différenciés selon les publics concernés, tous les trois permettent une poursuite d'étude en doctorat. Le premier parcours *Accessibilité pédagogique et éducation inclusive* s'adresse principalement à des enseignants en exercice. Le deuxième parcours *Conseiller en accessibilité* est conçu pour les professionnels de l'inclusion des personnes en situation de handicap ou en grande difficulté sociale. Le dernier parcours *Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale* vise à former les personnels d'encadrement de l'action sociale, médico-sociale et éducative. Depuis 2013, ces trois parcours sont intégrés dans l'offre de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation*, de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Versailles. La formation s'appuie notamment sur les recherches de l'équipe d'accueil de l'INSHEA (le groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires, GRHAPES). Certains parcours de ce master préparent à des certifications internes à l'Éducation Nationale.

Parmi les trois DU proposés, deux permettent une spécialisation dans la prise en charge de personnes à besoins spécifiques : le DU « Autisme et apprentissage » et le DU « Troubles spécifiques des langages et des apprentissages, approches cognitive et pédagogique ». Le troisième DU « Éducation, migrations et minorités » répond à des objectifs de formation différents tout en restant dans le cadre de l'expertise de l'établissement concernant les processus inclusifs dans le cadre socio-scolaire. Ces trois DU sont organisés sur des périodes de vacances scolaires avec des possibilités d'hébergement sur place, cette dernière modalité, plutôt rare dans le paysage de l'enseignement supérieur, permet de cibler un public géographiquement éloigné de Paris.

Les formations proposées par l'INSHEA s'appuient sur les travaux de leur unique équipe d'accueil, le GRHAPES (EA 7287, labellisée en 2013).

L'INSHEA développe des partenariats avec l'IRTS (Institut régional du travail social) de Montrouge et l'ESPE de l'académie de Versailles, rattachée à l'Université de Cergy-Pontoise. L'ESPE accueille les parcours proposés par l'INSHEA dans le cadre de son master (MEEF -PIF), et la LP est liée à la troisième et dernière année de formation des éducateurs techniques spécialisés proposée par l'IRTS. Les principaux viviers d'étudiants de l'INSHEA sont issus de ces établissements partenaires.

POINTS D'ATTENTION

Le premier point d'attention porte sur le manque apparent d'autonomie des formations proposées par l'INSHEA. Tant la licence professionnelle que les parcours du master paraissent difficilement dissociables de formations portées par d'autres établissements. Or, l'INSHEA dispose d'une expertise importante dans le domaine de la formation des professionnels en charge de l'inclusion scolaire et sociale des publics à besoin spécifiques et peut s'appuyer sur une équipe de recherche spécialisée. Malgré cela, l'offre de formation de l'INSHEA n'est pas assez lisible et pas assez visible dans le paysage régional de l'enseignement supérieur.

Le second point d'attention porte sur l'insuffisance de la démarche réflexive. Les conseils de perfectionnement pour les formations, les outils d'évaluation des enseignements et de suivi des diplômés devront être développés ou améliorés.

Enfin, la LP *Éducation technique spécialisée et médiation par le travail* fait également l'objet d'un point d'attention. En effet cette formation ne répond que partiellement aux exigences à la fois du cadre national des formations et de l'arrêté régissant les licences professionnelles : elle ne comprend pas de projet tutoré, n'a pas de conseil de perfectionnement et ne fait pas de suivi de ses diplômés.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE PROFESSIONNELLE ÉDUCATION TECHNIQUE SPÉCIALISÉE ET MÉDIATION PAR LE TRAVAIL

Établissement : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés - INSHEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Éducation technique spécialisée et médiation par le travail* est un diplôme formant des professionnels qui contribuent à l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale. Ces professionnels sont amenés à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils sont plus particulièrement chargés de proposer et de mettre en œuvre des projets d'insertion ou de réinsertion professionnelle. Ils peuvent notamment exercer en milieu ouvert ou en milieu protégé, dans des établissements et services sanitaires, sociaux, médicosociaux, ou relevant de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ainsi que dans des centres de formation ou des lycées professionnels. Cette formation est couplée avec la troisième année de formation au Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS). Les enseignements ont lieu à l'INSHEA à Suresnes, à l'École supérieure du travail social (ETSUP, Paris 14^{ème}) et à l'Institut régional du travail social (IRTS) d'Île de France à Montrouge.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis. Les contenus de formation ne sont pas détaillés, mais leurs intitulés permettent de se rendre compte de l'étendue des disciplines impliquées, allant de la psychologie à la sociologie en passant par le droit, les sciences économiques, la pédagogie et l'ergonomie. Ils semblent donc adaptés aux objectifs de la formation. Le diplôme ne dispose pas de supplément au diplôme qui préciserait les connaissances et compétences acquises. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est correctement renseignée. Les débouchés en matière de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle sont explicités.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier est peu explicite sur ce point car, s'il positionne l'établissement au niveau local, régional, national ou international, il ne donne aucune information sur le positionnement de la formation elle-même. On ignore par exemple quelles sont les formations qui pourraient être proches. La seule indication est que la formation est

couplée avec la troisième année du diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS), mais aucune précision n'est apportée sur l'étendue de ce « couple », notamment s'il y a des mutualisations entre les deux. On peut le supposer dans la mesure où les étudiants peuvent faire les deux conjointement.

La formation est appuyée sur les travaux d'une équipe d'accueil (le groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires – GRHAPES) dont trois enseignants-chercheurs interviennent dans la formation. Les étudiants de la LP participent aux séminaires de recherche, ce qui est une bonne chose.

La formation ne présente aucune information concernant les relations avec le monde socio-économique en lien avec le contexte d'activité de la formation (accord cadre ou convention).

La seule indication d'internationalisation dans la formation est un enseignement intitulé « Les politiques européennes en faveur du handicap ». Mais il s'agit en fait pour les étudiants de faire une présentation d'un voyage à l'étranger effectué en deuxième année de DEETS. Il est plutôt inhabituel, pour ne pas dire extravagant, que la validation d'un diplôme dépende d'un voyage réalisé dans le cadre d'un autre diplôme. On comprend alors que le couplage entre la LP et le DEETS interdit toute inscription en LP d'étudiants qui ne seraient pas conjointement et préalablement inscrits en DEETS.

Aucune information n'est donnée concernant la mobilité internationale entrante ou sortante (étudiant ou personnel) pour la LP.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible. Elle s'organise en sept semaines de cours et sept semaines de stage par semestre. Malheureusement, on ne dispose pas d'information, au-delà de la durée, sur les objectifs des périodes de stage en termes d'acquisition de compétences. Plus surprenant, les termes « projet tutoré » sont absents du dossier.

On ne dispose pas d'information sur la capacité de la formation à accueillir des étudiants ayant des contraintes particulière (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique n'est pas explicitée. Si la maquette fait bien apparaître un enseignement intitulé « Méthodologie de la recherche / mémoire », le seul mémoire dont il est question dans le corps du dossier est le mémoire de fin de stage. On ne comprend pas son lien avec la recherche.

La place du numérique dans la formation est classique (présence d'un environnement numérique de travail de type Moodle).

Pilotage

L'équipe pédagogique est difficile à apprécier. En effet, outre le fait que les enseignants y sont appelés « formateurs », rappelant ainsi plus la composition d'une équipe pédagogique d'un diplôme d'État que d'une licence professionnelle, aucune précision n'est donnée sur le volume horaire des enseignements effectués par les uns et les autres. La seule indication est que « près de 25 % de la formation est assurée par des professionnels ». C'est un peu vague et en dessous du seuil minimal réglementaire. On compte sept « formateurs issus du monde académique », dont trois enseignants-chercheurs, le statut des quatre autres n'étant pas indiqué, et cinq « formateurs issus du monde professionnel » dont on ne connaît pas précisément les employeurs. Par ailleurs, on est surpris de constater que le responsable de la formation n'est pas un enseignant mais un ingénieur d'études. L'équipe de pilotage est composée, en plus du responsable, de coordonnateurs des deux établissements partenaires. Elle se réunit une fois par mois.

La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement. Des évaluations des enseignements sont réalisées par les étudiants, mais de façon non anonyme ce qui pose évidemment problème. Par ailleurs, aucune information n'est donnée sur l'analyse issue de l'autoévaluation de la formation et sur les évolutions qui ont pu en être tirées pour la formation. Le dossier n'indique pas non plus les modalités d'évaluation des étudiants (contrôle continu ou examen terminal) et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme. La constitution du jury n'est pas donnée et les termes mêmes de « jury de diplôme » sont absents du dossier. Il existe des « commissions ECTS semestrielles », rappelant là encore un fonctionnement plus proche d'un diplôme d'État que d'un diplôme national de licence professionnelle.

L'aide à la réussite est assurée par un suivi individuel des étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs sont en moyenne de 14 étudiants par an mais sont fluctuants allant de 9 à 19 en fonction des années. Aucune explication n'est donnée dans le dossier concernant ces fluctuations.

Le taux de réussite est excellent (97 %).

La formation ne dispose pas d'informations sur le devenir des étudiants à court, moyen et long terme. Il est donc impossible d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation. On apprend en toute fin de dossier que la grande majorité des étudiants sont déjà en emploi, mais on ne connaît pas leur évolution professionnelle depuis l'obtention du diplôme. Seuls deux étudiants auraient été diplômés sans être en emploi et auraient trouvé un emploi dans le secteur visé. On ignore s'il y a eu des poursuites d'études.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Excellent taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Analyse autoréflexive manquante.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Ouverture internationale faible.
- Pas de suivi des diplômés.
- Absence de projet tutoré.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du dossier de la licence professionnelle *Éducation technique spécialisée et médiation par le travail* de l'INSHEA fait apparaître que la formation n'est pas vraiment universitarisée. Elle fonctionne en parallèle d'un diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé et on ne comprend pas très bien en quoi elle s'en distingue. Il est urgent de disposer d'une analyse réflexive de la formation et de faire de cette formation une vraie licence professionnelle.



MASTER PRATIQUES INCLUSIVES, HANDICAP, ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

Établissement : Institut national supérieur de formation et de recherche pour
l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés - INSHEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master PIHA2, *Pratiques inclusives, handicap, accessibilité et accompagnement* comprend trois parcours différenciés selon les publics concernés, tous les trois permettent une poursuite d'étude en doctorat. Le premier parcours (Spécialité 1) *Accessibilité pédagogique et éducation inclusive* s'adresse principalement à des enseignants en exercice. La première année (M1) de ce parcours prépare au CAPPEI, « Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive » qui est une certification interne à l'Éducation Nationale. La formation est approfondie en M2 et s'appuie notamment sur les recherches de l'équipe d'accueil de l'INSHEA (le GRHAPES - groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires) pour former les étudiants aux enjeux des politiques actuelles et aux adaptations pédagogiques et didactiques favorisant l'inclusion. Le deuxième parcours (Spécialité 2) *Conseiller en accessibilité* est conçu pour les professionnels de l'inclusion des personnes en situation de handicap ou en grande difficulté sociale. Il cible particulièrement l'accessibilité et l'accompagnement dans les domaines de la culture, des loisirs, de l'insertion professionnelle ou du maintien dans l'emploi. Le dernier parcours *Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale* vise à former les personnels d'encadrement de l'action sociale, médico-sociale et éducative. Il présente la particularité d'avoir été créé en partenariat avec cinq grandes associations présentes dans le champ du handicap (APAJH, APF, PEP, Trisomie 21, UNAPEI). Depuis 2013, ces trois parcours sont intégrés dans l'offre de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation*, de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Versailles.

ANALYSE

Finalité

Si les objectifs de la formation sont assez clairs, le dossier est assez confus dans sa rédaction et il est difficile de cerner les connaissances et les compétences attendues pour chaque parcours, au-delà des intitulés de modules. Sans doute par habitude de s'adresser essentiellement à un public en formation continue, l'accent sur les débouchés n'a pas été mis avec suffisamment de conviction dans le dossier. Il est donc malaisé de se prononcer sur l'adéquation entre les objectifs, les moyens mis en œuvre et les résultats observés.

Positionnement dans l'environnement

La formation mentionne la bonne visibilité nationale ou internationale du master sans donner d'éléments précis sur les coopérations ou les recouvrements de la formation avec les autres formations de niveau équivalent au niveau local, régional ou national. Au niveau des coopérations, le master est également référencé sous la mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation* de l'ESPE de l'académie de Versailles.

Le master est adossé à l'équipe d'accueil de l'établissement et bénéficie de la participation de ses enseignants-chercheurs. Les étudiants sont amenés à suivre les séminaires de recherche de l'unité et, le cas échéant, participent à l'organisation de journées d'études et de colloques, ce qui est une bonne chose pour leur formation à et par la recherche. L'équipe d'accueil peut également accueillir les étudiants en stage, pour celles et ceux qui souhaitent ensuite poursuivre en doctorat.

L'ouverture à l'international est réelle avec un partenariat avec Haïti, l'Université d'Astrakan en Russie et plus récemment l'homologue japonais de l'INSHEA. Si le premier donne lieu à des mobilités sortantes, le second est plutôt effectif sur des mobilités entrantes, le troisième devant encore faire ses preuves. Ces conventions montrent un dynamisme et sont à encourager.

Organisation pédagogique

L'organisation globale de la mention est difficile à saisir, notamment à cause des changements d'intitulés qui ont pu avoir lieu en cours de contrat. Il n'existe pas de spécialisation progressive et pas de tronc commun entre les différents parcours de master. Les étudiants semblent inscrits d'emblée dans un parcours même si les changements de parcours sont possibles. Deux des trois parcours proposent des modules optionnels. L'organisation pédagogique du master est peu lisible et les informations disponibles sont très hétérogènes d'un parcours à l'autre. Les modalités d'enseignement semblent également hétérogènes selon les parcours. Deux parcours (*Conseiller en accessibilité* et *Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale*) proposent des calendriers adaptés à la formation continue ou des enseignements à distance de type e-learning. Les maquettes fournies révèlent des erreurs puisqu'il manque des crédits ECTS dans les parcours *Accessibilité pédagogique et éducation inclusive* et *Conseiller en accessibilité*. Par ailleurs, on note que le M2 du parcours *Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale* est étendu à 18 mois ce qui est très étrange. On rappelle qu'un master doit être organisé sur deux ans, même si certains étudiants peuvent décider de prendre plus de temps pour le valider.

La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est que partiellement mise en place avec une justification discutable sur les raisons de l'absence de VAE pour l'un des parcours.

L'INSHEA ne dispose pas d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle susceptible d'aider les étudiants dans leur recherche de stage. Aucune information précise n'est donnée sur l'organisation et l'évaluation des projets et des stages.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie est celle du master MEEF dans lequel est intégré le master PIHA2. Cette fiche n'est pas lisible au regard des objectifs spécifiques du master PIHA2 qui sont plus larges que ceux du master MEEF tant au niveau des compétences professionnelles acquises au cours de la formation que des insertions professionnelles possibles après la formation.

Il manque des éléments permettant d'apprécier pleinement les interactions de la formation avec l'environnement de recherche (équipe GHRAPES) notamment pour ce qui concerne la description de l'environnement de recherche (thématiques de recherche en lien avec la formation, part d'enseignants-chercheurs dans la formation). Il est étonnant pour un master de ne pas faire référence à l'école doctorale qui permettra la poursuite en thèse.

Les interactions de la formation avec l'environnement socio-économique ou culturel sont formalisées par des conventions et par l'intervention de professionnels dans la formation. La place du numérique est classique (présence d'un environnement numérique de travail).

Pilotage

L'équipe pédagogique est présentée par parcours, révélant encore une fois le manque de cohérence de la mention. Pour chacun des parcours, on relève un nombre équilibré d'enseignants-chercheurs et de professionnels, même si l'on aurait aimé connaître les volumes horaires d'enseignements réalisés par les uns et les autres. L'équipe de pilotage n'est pas clairement décrite.

Le conseil de perfectionnement n'est pas opérationnel au niveau du master PIHA2, certains intervenants participent en revanche au conseil de perfectionnement du master MEEF dans lequel les trois parcours sont intégrés. Il existe un conseil scientifique et pédagogique (dont la composition précise n'est pas indiquée), mais ce conseil se situe au niveau de l'établissement dans son ensemble et non au niveau de la mention elle-même. Un questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants existe mais ne donne pas lieu à une analyse réflexive.

On regrette l'absence de portefeuille de compétences pour l'ensemble des parcours et de livret de l'étudiant explicite pour au moins deux des trois parcours. Le supplément au diplôme n'est pas fourni avec le dossier.

Il ne semble pas exister de dispositif favorisant la réussite des étudiants alors que certains étudiants (même s'il s'agit de formation continue) réalisent leur master en quatre ou cinq ans. On regrette l'absence d'analyse réflexive de cet allongement des études afin de proposer des évolutions en terme de dispositifs d'accompagnement, d'aménagement du calendrier de la formation ou de mise en place de modalités d'enseignement hybride (présentiel/distanciel).

Résultats constatés

Les effectifs de M1 et M2 sont en moyenne de 12 et 8 étudiants pour le premier parcours, 11 et 15 pour le deuxième et 20 et 10 pour le troisième. On regrette qu'aucun commentaire ne soit associé à ces chiffres dont certains peuvent paraître surprenants, notamment dans le troisième parcours *Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale* dont les effectifs de M2 sont deux fois plus faibles qu'en M1 alors même que le taux de réussite en M1 est excellent.

Les taux de réussite sont hétérogènes. Excellents en M1 *Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale* (95 %) et *Accessibilité pédagogique et éducation inclusive* (94 %), ils sont médiocres pour le troisième M1 et dans tous les M2 (entre 56 et 65 %). Si l'on comprend que les étudiants sont majoritairement déjà en poste et qu'ils ont du mal à boucler un master en deux ans, on aurait apprécié une analyse plus fine de l'ensemble des données.

L'établissement ne dispose pas d'un observatoire des étudiants et les enquêtes d'insertion professionnelles ne semblent pas suffisamment précises et correctement formalisées. L'insertion professionnelle est analysée de manière très hétérogène selon les parcours (absence totale d'analyse pour un parcours et analyse partielle pour les autres). Les données présentées sont un listing de métiers, mais aucune analyse de l'insertion n'est faite à l'aide d'indicateurs précis : durée moyenne de recherche d'emploi, adéquation entre la formation et l'insertion professionnelle, etc.

On note avec intérêt que, sur la période, un diplômé du parcours *Accessibilité pédagogique et éducation inclusive* a poursuivi en doctorat ainsi que trois diplômés du parcours *Conseiller en accessibilité*. Il est dommage que le dossier ne mette pas ces poursuites en valeur. On ignore d'ailleurs dans quelle école doctorale ces étudiants sont inscrits.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation attractive répondant à un besoin réel.
- Efforts d'ouverture à l'international.

Principaux points faibles :

- Absence de tronc commun en master et de cohérence globale de la mention.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de portfolio des compétences.
- Suivi des diplômés insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Pratiques inclusives, handicap, accessibilité et accompagnement* doit être rapidement mise en conformité avec les référentiels d'un diplôme de niveau master. Notamment, il est important de concevoir la formation avec un tronc commun et une spécialisation progressive. Par ailleurs, l'adossement à une équipe de recherche doit être étayé, le suivi des diplômés doit être systématisé et le pilotage renforcé.

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Observations du directeur

L'offre de formation universitaire de l'INSHEA est récente : la licence professionnelle « éducation technique spécialisée et médiation par le travail » a été créée en 2013, la mention de master PIHA2 en 2011, avec une ouverture progressive des différents parcours entre 2012 et 2014.

Comme le souligne le rapport du HCERES (p.4), ces deux formations font l'objet de **partenariats** : avec l'IRTS (institut régional du travail social) de Montrouge et l'ETSUP (école supérieure de travail social) de Paris pour la licence professionnelle, avec l'ESPÉ de l'académie de Versailles pour le master.

Pour la licence professionnelle, le partenariat de formation vise à mettre en commun des moyens matériels et humains, mais le portage administratif et l'organisation pédagogique sont assurés par l'INSHEA.

Pour le master, le partenariat prend la forme d'une inscription formelle de ses parcours dans l'offre de formation MEEF 4 de l'Espé, sans aucune incidence sur l'indépendance de la mention PIHA2 qui reste entièrement organisée par l'INSHEA, tant au plan administratif que pédagogique.

Dans les deux cas, les viviers d'étudiants de l'INSHEA ne proviennent pas des établissements partenaires, comme le montre l'origine géographique très diversifiée des étudiants et stagiaires de l'INSHEA.

Si les **parcours de master** restent marqués par leurs conditions de création et des fonctionnements encore trop cloisonnés (structuration en spécialités, avec deux spécialités sur trois couplées à des formations certifiantes de l'éducation nationale), un effort a toutefois été fait depuis 2017 pour rapprocher les contenus des trois maquettes et progresser vers la définition d'un tronc commun à la mention. L'évolution des contenus, en lien avec les réformes du secteur éducatif et médico-social, les alignements de calendrier de formation et les expériences de mutualisation mises en place en 2018 permettront à l'INSHEA de proposer, dans le cadre de la prochaine accréditation, une mention de master en conformité avec les référentiels du diplôme (tronc commun et spécialisation progressive).

La **licence professionnelle**, aujourd'hui adossée à la formation des éducateurs techniques spécialisés fera l'objet d'une transformation profonde et sera dissociée des contenus de formation du diplôme d'État. Cette évolution, actuellement à l'étude, s'appuie sur les évolutions réglementaires du secteur du travail protégé et la création de nouveaux dispositifs dits d'emploi accompagné, pour lequel de nouvelles qualifications professionnelles sont attendues.



José PUIG

INSHEA

58-60, avenue des Landes
92150 Suresnes - FRANCE
Tél. +33 (0)1 41 44 31 00
Fax : +33 (0)1 45 06 39 93
www.inshea.fr

INSHEA

58-60, avenue des Landes
92150 Suresnes - FRANCE

Tél. +33 (0)1 41 44 31 00

Fax : +33 (0)1 45 06 39 93

www.inshea.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)